



# Union Locale CGT Bassin d'Arcachon

4, rue du Port  
33380 BIGANOS  
05.56.26.70.53  
[ul.cgt.bassin@gmail.com](mailto:ul.cgt.bassin@gmail.com)



## MAISON DE RETRAITE LE CHALET BELIN BELIET RACHETEE PAR LE GROUPE MEDICA France



Travailler dans une maison de retraite est un métier difficile même si celui-ci est notre vocation.

Depuis notre rachat par MEDICA France nos conditions de travail n'ont cessés de se dégrader. Il nous faudrait accepter les pires conditions pour que Medica soigne ses comptes. Nous ne nous reconnaissons pas dans la logique financière qui consiste à octroyer 20% de dividendes à leurs actionnaires.

- ▶ **ASSEZ ! De la « maltraitance institutionnelle »** due au manque de moyens et aux mauvaises conditions de travail.
- ▶ **STOP ! Au travail à la chaîne** générant des conduites maltraitantes. Nous mettons en garde tout raccourci trop facile qui tendrait à faire croire que le personnel est maltraitant. NON! Nous ne sommes pas maltraitants mais nos conditions de travail ne nous permettent plus d'adopter une attitude suffisamment bien traitante. Effectivement la bienveillance nécessite du temps, de l'attention, le respect du rythme des personnes âgées, le respect de leur mobilité réduite, un besoin de relations humaines. Le travail à la chaîne ne nous permet plus de garantir ces fondamentaux.
- ▶ **NON ! A l'emploi d'enfant mineur** pour le travail de nuit. En effet une mineure a été employée en qualité d'aide-soignante en travail de nuit. C'est parce que nous sommes salariés et aussi des parents que nous ne pouvons pas laisser une adolescente être confrontée à des risques de décès, de chute ou de fausse route...Au vu de la gravité de la situation la CGT a été amené à saisir: L'ARS (Agence Régionale de Santé), la DIRECCT et le Conseil Général.
- ▶ **STOP! Aux amplitudes horaires** de 12H30.

▶ **STOP! Au ménage et au linge pendant la nuit:** L'aide-soignante et l'auxiliaire de vie ne peuvent assurer la surveillance, la sécurité et la réponse aux besoins de 55 résidents la nuit tout en faisant le ménage et le linge des résidents.

Nous ne pouvons plus accepter

**QUI PREND EN CHARGE LES RESIDENTS  
L'ACTIONNAIRE OU LE SALARIE ?**

Nous exigeons pour une prise en charge décente des personnes âgées et pour des conditions de travail dignes de notre siècle:

- ▶ **La réorganisation des temps de travail ;**
- ▶ **La reconnaissance de nos qualifications et de nos expériences ;**
- ▶ **Une augmentation des salaires de 20% ;**
  
- ▶ **La reconnaissance de l'ancienneté ;**
  
- ▶ **L'embauche :**
  - **d'auxiliaire de vie sociale et la remise à leur poste des agents d'entretien.**
  
  - **de 2 aides-soignantes tel que s'est prévu sur la plaquette publicitaire.**
  
  - **d'une lingère.**
  
- ▶ **La reconnaissance des jours fériés sur les jours de repos ;**
  
- ▶ **Le paiement du 13 mois promis par MEDICA France.**

Parce que la question de la prise en charge de nos personnes âgées dans nos maisons de retraite nous concerne tous. La CGT vous invite à venir débattre

**Mardi 5 Juillet  
18H  
Mairie de Belin Beliet**

Les conditions de travail et les méthodes de management dans de nombreux établissements créent des dysfonctionnements graves qui conduisent à des prises en charge indignes.

**Où va l'argent? Quelles solutions?**

*Des responsables syndicaux et des salariés seront présents pour débattre avec vous.*